

# Panorama du Daf Yomi



Traité de Ta'anit. Daf 10/31

[dafyomifr@gmail.com](mailto:dafyomifr@gmail.com)

*Ce feuillet peut être également reçu sur simple inscription*

## Contexte

**Le Talmud évoque la terre d'Israël vs les autres pays. Nouvelle Mishna et suite des règles relatives à la demande de pluie (quand). On évoque ensuite les jeûnes privés et publics et les restrictions afférentes. On évoque enfin les règles du voyage.**

## Résumé

### RÉSUMÉ

1. La Guemara expose la grandeur d'Eretz Yisrael.
2. La Mishna nous explique quand commencer à demander la pluie dans le Shemoneh Esreh.
3. Chananyah dit que la Mishna se réfère uniquement à la demande de pluie en Eretz Yisrael.
4. La Mishna explique ce qu'il faut faire lorsque la pluie ne tombe pas en son temps.
5. La Guemara explique comment doit-on discuter de la Torah lorsque l'on voyage.

### UN PEU PLUS

1. *Eretz Yisrael a été créée en premier, et Hachem l'arrose Lui-même.*
2. *Tana Kama: Nous commençons à demander la pluie le 3 'Hechvan. Raban Gamliel: Nous commençons à demander la pluie le 7 'Hechvan, de sorte que les dernières personnes de retour dans leurs foyers après avoir passés Soukot à Jérusalem devraient être en mesure d'atteindre l'Euphrate avant les pluies.*
3. *Chananyah dit que le moment où nous commençons à demander la pluie en dehors d'Eretz Israël est le soixantième jour d'après la Tekoufat Tichri.*
4. *Si la pluie ne tombe pas le 17 'Hechvan, les personnes pieuses commencent à jeûner le lundi-jeudi-lundi pendant la journée, sans autres restrictions (telles que se laver, etc.) Si la pluie ne vient pas le 1er Kislev, le Beth Din institue trois jeûnes publics, lundi-jeudi-lundi, sans autres restrictions.*
5. *Lorsque les gens voyagent, ils doivent discuter de mots « légers » de Torah, telles que la révision ou l'étude de textes de base d'une manière légère. Ils ne doivent pas s'engager dans un apprentissage en profondeur, car cela pourrait amener à errer loin de leur itinéraire. (Révach L'Daf)*

## Réflexions (Iyounim) : Halakha: quand commençons-nous à demander la pluie ?

La Mishna rapporte une divergence quant au début de la demande de pluie dans le Shemoneh Esreh ("v'ten Tal ou'Matar"). Raban Gamliel soutient que nous commençons à demander la pluie le 7 'Heshvan, quinze jours après la fin de Souko, afin de donner le temps aux gens qui sont venus au Beth ha'Mikdash de loin de rentrer chez eux après la fête. Rabbi Elazar dit que la halakha suit le point de vue de Raban Gamliel.

La Guemara cite un Beraita dans laquelle Chananyah indique qu'en Golah (en dehors d'Eretz Israël, à Bavel), la demande pour la pluie commence le soixantième jour après la tekoufah (l'équinoxe d'automne). Shmuel dit que la halakha suit Chananyah.

Sur la base de ces décisions, quand les gens en Eretz Yisrael commencent à demander la pluie, et quand les gens de Babylone et des autres endroits en dehors d'Eretz Israël devraient commencer à demander la pluie?

(A) La Guemara plus tôt (4b) explique que nous commençons à demander la pluie le 7 'Heshvan afin de donner le temps aux Olei Regalim (les pelerins) de rentrer chez eux, comme la Mishna précise ici. La Guemara souligne que de nos jours en Eretz Yisrael, nous demandons la pluie juste après Soukot, parce que le Beth ha'Mikdash n'est plus et il n'y a pas de Olei Regalim pour qui nous devrions retarder la demande de pluie. Dans les endroits en dehors d'Eretz Israël où la saison des pluies est différente de celle d'Eretz Israël et les

fruits sont encore en train de sécher dans les champs après Soukot, la demande pour la pluie ne commence pas avant le 7 'Heshvan.

Lorsque Chananyah dit que la demande pour la pluie commence soixante jour après la tekufah, la Guemara explique qu'il se réfère à une région comme Bavel qui est naturellement saturé en eau et n'a besoin de pluie que beaucoup plus tard dans l'hiver. Les Rishonim ont donc écrit que sur la base de ces Guemarat, il devrait y avoir trois moments différents, pour trois endroits différents, lors desquelles la demande pour la pluie commence :

1. En Eretz Yisrael quand il n'y a pas Olei Regalim, et dans les zones en dehors d'Eretz Israël où les fruits ne sèchent pas dans les champs, la demande pour la pluie devrait commencer immédiatement après Soukot.

2. Dans tous les lieux où les fruits séchent dans les champs, ou en Eretz Israël lorsque le Beth ha'Mikdash est là et qu'il y a des Olei Regalim, la demande pour la pluie devra commencer le 7 'Heshvan.

3. Dans tout lieu où la pluie n'est nécessaire que plus tard dans l'hiver, la demande pour la pluie devra commencer que soixante jours après la tekufah.

(B) Le RIF, cependant, ne cite que la Guemara qui dit que la demande pour la pluie commence le sept 'Heshvan en Eretz Israël et le soixantième jour après la tekufah en Golah. Il ne fait aucune mention de la possibilité de demander la pluie immédiatement après Soukot. Le RAMBAM ne fait pas non plus mention de cette option. Apparemment, ils statuent que lorsque la Guemara plus tôt (4b) mentionne l'opinion de Rabbi Yohanan qui dit que nous demandons pour la pluie juste après Soukot, la Guemara conclut que la Halakha ne suit pas l'avis de Rabbi Yohanan et donc cette date n'est pas une option.

La Mishna, cependant, dit que la seule raison pour laquelle nous commençons à demander la pluie le sept 'Heshvan est de donner du temps aux Olei Regalim de rentrer chez eux. Aujourd'hui, il n'y a pas d'Olei Regalim, et, par conséquent, nous devrions commencer à demander la pluie juste après Soukot. Pourquoi doit-on attendre le sept 'Heshvan?

Peut-être la raison pour laquelle nous attendons le sept 'Heshvan est qu'une fois que la première Takanah a été instituée de demander la pluie le sept 'Heshvan (pour donner le temps aux Olei Regalim de rentrer chez eux), la Takanah reste en vigueur

même si la raison pour son institution n'est plus présente. (Voir Beitzah 5a.)

Le RAN donne une autre raison pour laquelle nous attendons le sept 'Heshvan même aujourd'hui. Il affirme qu'il était d'usage à son époque de se rendre à Jérusalem pour les fêtes de commémoration de l'Aliyah l'Regul. Par conséquent, nous devons encore attendre que les personnes qui ont voyagé à Jérusalem rentrent à la maison avant de commencer à demander la pluie.

(Le RAMBAM dans Peroush ha'Mishnayot ajoute que les gens dans tous les pays commencent à demander la pluie à la date qui est l'équivalent du sept 'Heshvan en Eretz Israël dans leur pays - c'est à dire la date à laquelle il commence normalement à pleuvoir dans ce pays. Cependant, il ne fait aucune mention de cela dans le Mishneh Torah.)

Selon ce point de vue, il n'y a que deux dates possible pour commencer à dire "v'Ten Tal ou'Matar": le sept 'Heshvan et soixante jours après la tekoufah.

(C) Le Rishonim (ROSH, RITVA et autres) écrivent que la pratique courante dans leurs pays était de demander la pluie, soixante jours après la tekufah dans tous Chutz la'Aretz, même en dehors de Bavel (comme en Espagne et Allemagne). Il s'agissait d'une tradition des Gue'onim.

La raison à cette pratique est apparemment parce que tout Chutz la'Aretz suit la coutume de Bavel (comme Rachi cite en DH Tata'é). Toutefois, l'application de cette règle à la date à laquelle la demande de pluie est récitée mérite plus d'explications. La date à laquelle nous commençons à demander la pluie dépend entièrement du climat de la région. Pourquoi tous les pays devraient-ils suivre la pratique de Bavel si leurs climats diffèrent de ceux de Babylone? (ROSH 1:4, Teshouvo 10:4)

Le RITVA explique que, en principe, les Chachamim préfèrent que les gens de différentes régions ne commencent pas la demande de pluie à des moments différents. Par conséquent, les Chachamim ont promulgué seulement deux dates pour commencer à demander la pluie : immédiatement après Soukot quand il n'y a plus de Beth ha'Mikdash et il n'y a aucune raison de la retarder et soixante jours après la tekufah quand il y a une raison pour retarder la demande de pluie (comme en Chutz la'Aretz, où les fruits séchent encore dans les champs). Bien que la Guemara plus tôt (4b) indique que la demande pour la pluie commence le sept 'Heshvan dans les endroits où les fruits séchent dans les

champs après Soukot, la Guemara dit immédiatement après que c'est seulement en Eretz Yisrael, lorsque le Beis ha'Mikdash existait, que la demande pour la pluie commence le sept 'Heshvan. La Guemara ici se rétracte de sa réponse précédente et dit que de nos jours la demande pour la pluie ne commence pas le sept 'Heshvan partout. Par conséquent, il n'y a que deux dates possibles pour demander la pluie : immédiatement après Soukos, ou soixante jours après la tekufah. De même, à l'époque du Beth ha'Mikdash, il n'y avait que deux dates possibles pour la demande de pluie : le sept 'Heshvan (en Eretz Israël), ou soixante jours après la tekufah (en Chutz la'Aretz).

Le Ritva est d'accord avec le Rif et le Rambam qu'il n'y a que deux dates possibles pour commencer à dire "v'Ten Tal ou'Matar" de nos jours, mais il diverge sur ces deux dates. Selon le Ritva, les deux dates possibles sont juste après Soukot et soixante jours après la tekufah. Selon le Rif et le Rambam, il s'agit du sept 'Heshvan et de soixante jours après la tekufah.

Halakha: le Choul'han Aroukh (OC 117) statue que les personnes en Eretz Israël commencent à demander la pluie le sept 'Heshvan (comme le Rif et le Rambam dans (b) ci-dessus), même de nos jours. Les personnes en Chutz la'Aretz commencent à demander la pluie, le soixantième jour après la tekufah (comme la pratique des Gue'onim en (c) ci-dessus), partout en Chutz la'Aretz.

Le Choul'han Aroukh statue que si une personne dit "v'Ten Tal u'Matar" pendant l'été dans un pays qui a besoin de pluie en été, alors b'Di'avad, il peut s'appuyer sur les opinions qui maintiennent que la demande pour la pluie dans chaque pays dépend du moment où ce pays a besoin de pluie (Rosh, et Rambam dans Peroush ha'Mishnayot), et il n'a pas besoin de répéter le Shemoneh Esreh. (Il peut réciter le Shemoneh Esreh à nouveau comme un Tefilat Nedavah s'il veut être rigoureux.) Toutefois, les A'haronim divergent sur ce qui définit «un lieu qui a besoin de pluie en été ». Certains soutiennent que cela fait référence à un pays qui reçoit normalement la pluie en été et dans lequel la pluie est bénéfique pour le pays à ce moment-là aussi. D'autres disent qu'il se réfère à un endroit qui souffre de sécheresse et a un besoin urgent de pluie (et seulement dans un tel endroit on ne répètera pas le Shemoneh Esreh si l'on a demandé la pluie en été). Le Biour Halakha conclut qu'en raison de l'incertitude, il faut répéter le Shemoneh Esreh comme Tefilat Nedavah si l'on est dans un endroit où la pluie tombe normalement en été, mais dans lequel il n'y a pas de sécheresse. (Insights the Daf).